

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 86 (1935)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Un voyage d'études forestières en France  
**Autor:** Hess, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784587>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ses bois, en a surveillé le développement, dirigé l'exploitation, n'était pas aussi, mieux que tout autre, à même d'en tirer le meilleur parti. Encore faut-il qu'il s'astreigne à apprendre et à appliquer quelques rudiments du commerce, puis à connaître les exigences et particularités de sa clientèle. Et c'est ainsi que le forestier actuel ne peut pas être un simple technicien : il doit être doublé, dans la mesure voulue, d'un commerçant. A quoi lui servirait de produire les plus beaux bois, s'il ne sait en tirer un parti judicieux ? Car, enfin, le rendement financier le plus élevé reste l'objectif que tout forestier doit s'efforcer d'atteindre.

L'Association forestière vaudoise a puissamment contribué à éclaircir les idées sur ces questions. Mais aussi, elle a facilité la tâche des forestiers et défendu vaillamment la cause des propriétaires forestiers vaudois. Qu'elle en soit félicitée et remerciée !

Ces remerciements vont à tous ceux qui, forestiers et représentants des communes, ont collaboré à cette belle œuvre et aidé à sa magnifique réussite. Ils sont trop pour que nous les citions tous ici. Il nous suffira de nommer feu M. *Julien Genevay*, syndic de Bassins, président de l'Association dès sa fondation jusqu'à sa mort, en janvier 1933; puis, surtout celui qui est l'âme et la cheville ouvrière de l'Association, M. *Ch. Gonet*, son actif directeur et à qui revient surtout le mérite d'avoir su lui donner la vraie direction et lui acquérir sa très grande utilité. *H. Badoux.*

---

### Un voyage d'études forestières en France.

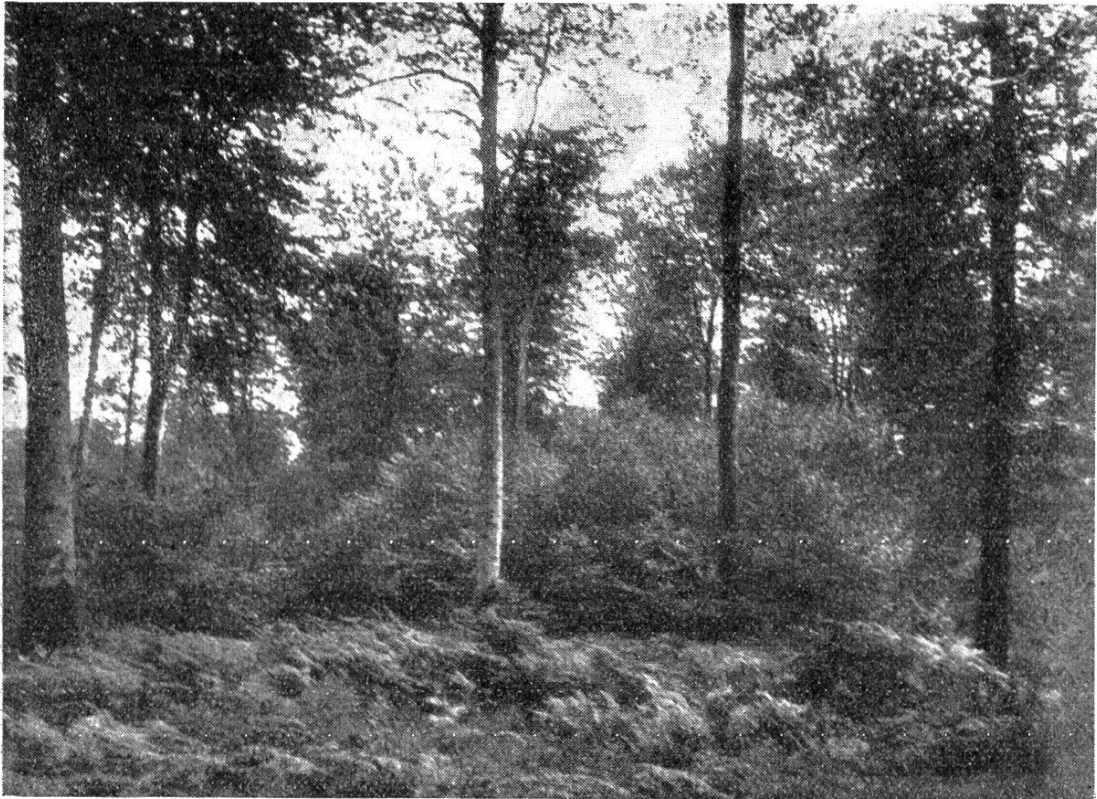
Lors du congrès, à Nancy, en 1932, de l'Union internationale des instituts de recherches forestières, de nombreuses excursions ont été organisées pour l'étude des conditions forestières de la France.

Le voyage qui a précédé le congrès, auquel nous avons eu le privilège de prendre part, a duré deux semaines. Son but était de donner aux participants un aperçu de la grande variété des conditions du sol, du climat et de la végétation en France. Son itinéraire a été conçu de façon à permettre de parcourir les principales régions forestières françaises et d'y visiter des forêts typiques.

Les participants se sont réunis, le 21 août 1932, à Rouen pour visiter les forêts de hêtre du plateau d'*Eawy* (Seine-Inf.), de pin sylvestre à *Roumare*. Vint ensuite, au centre de la France, l'*Arboretum* et le fruticetum de l'école forestière des Barres, près d'Orléans; les reboisements de sols maigres, dans la *Sologne*, au moyen de résineux;

le traitement du chêne rouvre dans les forêts domaniales de *Blois*. Puis, on se rendit à Bordeaux, pour étudier le gemmage du pin maritime dans les landes boisées de la *Gascogne*.

Le dimanche s'écoula à Carcassonne, point de départ pour la visite des sapinières de la région de *Quillan* et des pins à crochets (*Pinus montana*) de Pont Romen, dans les Pyrénées. Entre Marseille et Perpignan, visite de peuplements du pin d'Alep, du chêne vert et du chêne blanc. Les deux derniers jours furent remplis par une magnifique traversée des Alpes en autocar, par le col d'Allas (2250 m),



Forêt domaniale d'Eawy.

Phot. E. Hess, à Berne.

Hêtraie pure. Rajeunissement naturel avec les dernières réserves.

Barcelonnette et le col de Vars (2111 m), Briançon, Montgenèvre, col du Lautaret (2075 m) et Grenoble. Le soir du 2 septembre, la caravane partit pour Nancy, où elle arriva samedi 3 septembre, vers midi.

Des notices rédigées par un comité d'organisation, composé de MM. *Guinier*, directeur de l'École nationale des eaux et forêts, *Pardé*, directeur des écoles des Barres, *Hulin*, conservateur des eaux et forêts, chargé de cours à l'école forestière, *Oudin*, chef de la 1<sup>re</sup> section de la Station de recherches, ont beaucoup facilité l'examen des régions parcourues. La Station de recherches a fait creuser des fossés dans les placettes d'essai, pour permettre aux participants d'examiner le profil du sol. Les analyses chimiques des terres mises à disposition ont complété de façon intéressante les communications concernant la pédo-

logie. En outre, nous avons reçu de nombreux renseignements utiles des officiers forestiers des circonscriptions visitées.

Ce voyage d'études a été préparé d'une manière impeccable; le comité d'organisation a droit à la vive reconnaissance des participants. Ils garderont un souvenir reconnaissant de l'accueil si sympathique qui leur a été réservé partout sur leur passage.

Nous récapitulerons, ci-après, les enseignements si nombreux et variés sur la composition et les méthodes de traitement de quelques-unes des forêts visitées.

### 1<sup>re</sup> journée.

#### Traitement du hêtre dans le nord-ouest de la France.

La forêt domaniale d'*Eawy* (655 ha) est située au nord de Rouen, sur un plateau entre 80 et 230 m d'altitude. L'essence principale est le *hêtre*, qui comprend  $\frac{9}{10}$  des peuplements. Les essences accessoires, pratiquement négligeables, sont le chêne rouvre (*Quercus sessiliflora*), le pin (*Pinus sylvestris*) et le houx (*Ilex aquifolium*). La grande prédominance du hêtre est due au climat tempéré et humide, surtout au degré hygrométrique élevé de l'atmosphère. Le plateau de Caux a une pluviosité totale de 824 mm, répartie sur 152 jours.

Le sol est un mélange de sable et d'argile (argile à silex), recouvrant le crétacé qui forme la masse principale de tout le plateau du pays de Caux. L'argile à silex, provenant de la dissolution de la craie, donne des sols assez compacts, peu perméables, pauvres en chaux et en potasse. Les propriétés de ces sols varient suivant leur teneur en sable. Les sols riches en sable ont la tendance à s'acidifier plus facilement.

Au premier plan d'aménagement de 1862, la forêt est partagée en 9 séries, divisées à leur tour en 5 périodes de 30 ans, auxquelles correspondent 5 affectations délimitées sur le terrain. La révolution était de 120 à 150 ans. Cet aménagement a été révisé en 1904. La durée de la révolution a été portée à 150 ans pour toutes les séries, ce qui représente un diamètre d'au moins 50 cm à l'âge d'exploitabilité. Dans chaque série, les divisions sont groupées en deux classes. La première comprend les parcelles en cours de régénération et celles dont la régénération est prévue dans le règlement d'exploitation. La deuxième classe comprend toutes les autres divisions. Les peuplements de la première classe sont parcourus par des coupes de régénération progressives (coupes d'ensemencement, secondaires et définitives), suivant une possibilité fixée par volume. La deuxième classe est soumise à des coupes d'amélioration, réglées par contenance avec rotation de 10 ans.

La possibilité actuelle, pour l'ensemble des 9 séries (655 ha), s'élève à 1330 m<sup>3</sup>. Les coupes d'améliorations fournissent un volume variable d'une année à l'autre, mais, d'une façon générale, beaucoup plus élevé que celui des coupes de régénération.

Dans la région, sur le plateau de Caux, le hêtre est souvent employé comme arbre d'alignement. Il supporte la taille comme les épines et le charme, ce qui montre bien qu'il se trouve ici dans son optimum de végétation.

La durée de la régénération est d'environ 20 ans. Nous avons, par exemple, vu une division qui a été exploitée comme suit :

coupe d'ensemencement . . .	1901
coupe secondaire . . . . .	1912
coupes définitives . . . . .	1928 et 1929

Dans un perchis âgé de 25 à 60 ans, d'une surface de 20,47 ha, on a exécuté les coupes d'amélioration suivantes :

En 1904, les coupes définitives ont été terminées.

1909 coupe d'amélioration . . . . .	485 m <sup>3</sup> , soit	24 m <sup>3</sup> à l'ha
1916 » » (partielle) . . . . .	273 » »	13 » »
1929 » » . . . . .	1572 » »	77 » »

Total, en 10 ans 2330 m<sup>3</sup>, soit 114 m<sup>3</sup> à l'ha

Les vieux peuplements sont remarquables et accusent un matériel sur pied considérable. Une des plus belles futaies se trouve dans la *division 1 de la 6<sup>me</sup> série*. Le nombre d'arbres à l'ha est de 160, le diamètre de l'arbre moyen 47 cm et le volume varie de 650 à 700 m<sup>3</sup> par ha. Age moyen : 140 à 150 ans. Dans la division 10, 9<sup>me</sup> série, la futaie est âgée de 150 ans. Il y avait à l'ha 217 arbres, cubant 707 m<sup>3</sup>. En 1929, une coupe d'ensemencement a enlevé 79 arbres, cubant 201 m<sup>3</sup>. Il est resté sur pied 138 arbres, ayant un volume total de 506 m<sup>3</sup>. L'accroissement est d'environ 7 m<sup>3</sup>.

On rencontre beaucoup de jeunes peuplements trop serrés, dans lesquels dominant des arbres rabougris. On a de la peine à admettre que la jeune génération soit en mesure de donner des peuplements aussi beaux que ceux qu'on admire aujourd'hui.

Le traitement est brusque et, ensuite de la dénudation, le sol se durcit; à plusieurs places le rajeunissement naturel ne réussit pas, et on est obligé d'avoir recours à la plantation. En introduisant des plants provenant du commerce, on amoindrira certainement la belle qualité des hêtres du plateau de Caux. E. Hess.

(A suivre.)

## Contribution à l'origine des forêts cantonales vaudoises.

### Biens des seigneuries vaudoises. — Aubonne.

Dans le présent chapitre, nous parlerons des forêts cantonales qui s'échelonnent de Bougy à Gimel en englobant, non seulement les mas des séries d'aménagement de *Gimel* et *Pizy* et de *Robert-Etoy-Bois de la Cure*, mais encore toutes les parcelles que l'Etat a successivement vendues ou échangées au XIX<sup>me</sup> siècle. Sur la carte, ces forêts se présentent comme des îlots, figurant les restes d'un conti-